



Valoriser le professionnel de la formation et du conseil

Dans le contexte de la réforme de la formation professionnelle, comme de l'augmentation des exigences des parties prenantes, le marché aura encore plus besoin d'identifier les professionnels ayant démontré leur professionnalisme et ayant répondu aux critères qualité.

Il est important pour les consultants formateurs de faire reconnaître leur professionnalisme et leur capacité à satisfaire les exigences des clients.

L'ICPF & PSI propose 2 certifications :

- la certification ICPF & PSI qui permet de faire reconnaître le professionnalisme des consultants formateurs
- la certification ICPF & PSI CNEFOP reconnue comme satisfaisant au Décret du 30 juin 2015, qui permet, en plus du professionnalisme, d'être référencé sur le catalogue de tous les financeurs.

CESI Certification propose la certification ICPF & PSI et la certification ICPF & PSI CNEFOP ainsi qu'une offre de formation pour la préparation à la certification.

LE CERTIFICAT

Depuis 1995, l'ICPF & PSI certifie les personnes physiques, professionnels de la formation et du conseil, avec un référentiel qui repose sur des normes ISO - ISO 17024 - et AFNOR. Le certificat est renouvelable tous les 3 ans. La certification est délivrée selon 8 critères et se fait sur 3 niveaux :

- Agréé : 6 mois à 5 ans de pratique pour prétendre à la certification
- Confirmé : 5 à 10 ans de pratique
- Expert : plus de 10 ans de pratique

LES AVANTAGES DE LA CERTIFICATION

- Faire reconnaître son professionnalisme
- Etre référencé par tous les financeurs
- Se positionner et se démarquer sur un secteur concurrentiel
- Elaborer son dossier et obtenir sa certification en ligne
- Etre accompagné sur la durée dans la valorisation de son certificat
- Se faire certifier par un organisme indépendant

Public
Professionnels de la formation et de la prestation de service intellectuel : animateur, assistant à maîtrise d'ouvrage, auditeur, prestataire en bilan de compétences, chef de projet, concepteur, mentor, conseiller en formation, formateur, consultant, coach, animateur de formation, conseiller formation, ingénieur en formation, tuteur, consultant formateur, facilitateur...

Où ? Quand ?
Où vous voulez ! Quand vous voulez !
Dès le moment où vous choisissez de vous lancer dans la démarche de certification.
Allez sur notre site www.cesi-certification.fr
rubrique Nos certifications.

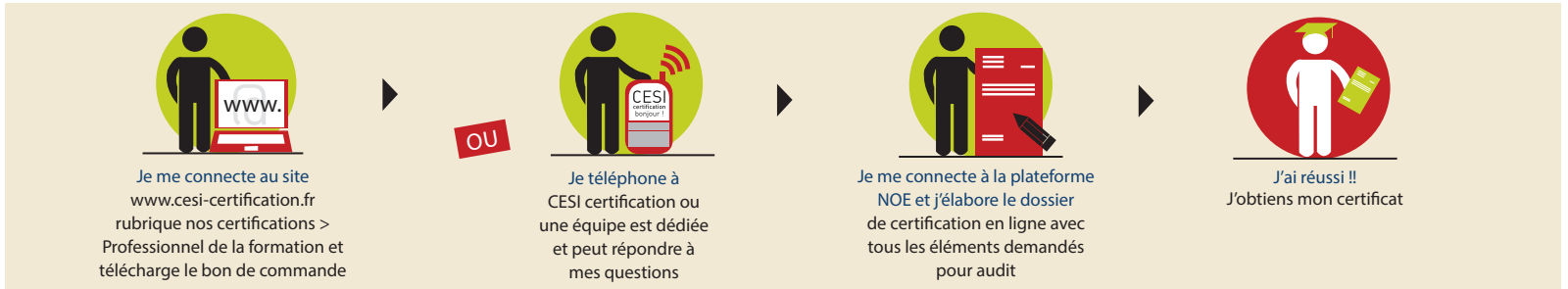
LA QUALITÉ EN FORMATION
PROFESSIONNELLE
S'APPREND ET SE PROUVE.
FAITES-LE AVEC LA CERTIFICATION
ICPF & PSI, ET SOYEZ RECONNU !



AVANT LA CERTIFICATION

Comment je m'inscris ?

- 1- Je vais sur le site www.cesi-certification.fr
- OU
- 2- Je contacte par téléphone au 01 44 19 23 14 ou par mail contact@cesi.certification.fr
- 3- Je m'enregistre et télécharge sur le site internet de CESI Certification le bon de commande
- 4- Je reçois un mail pour me connecter à la plateforme noe.certif-icpf.org, après règlement, et élabore mon dossier en ligne
- 5- Je complète et soumetts le dossier en ligne pour audit



LA FORMATION

Elle se compose :

3 jours de formation :

- J1: La démarche qualité du professionnel
- J2: L'élaboration du dossier
- J3: La finalisation du dossier

Les avantages :

- Accompagnement dans l'élaboration du dossier
- Montée en compétences en qualité en formation professionnelle

Les pré-requis :

- J2 : avoir suivi le Jour 1 et disposer d'un ordinateur et de l'accès au dossier
- J3 : avoir suivi le Jour 2 et disposer d'un ordinateur et de l'accès au dossier élaboré

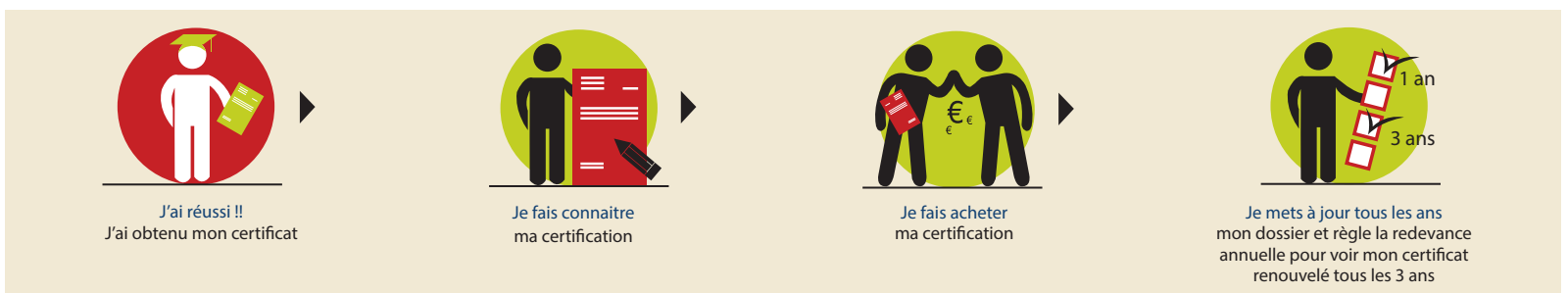
Contactez-nous pour plus d'informations sur les dates et lieux de formation

APRÈS LA CERTIFICATION

J'ai réussi et obtenu mon certificat ! Et après ?

Comment faire ?

- 1- Je communique et fait connaître ma certification
- 2- Je valorise et fais acheter ma certification
- 3- Je renouvelle mon certificat tous les 3 ans et paye ma redevance annuelle



COMMUNICATION ET VALORISATION DE LA CERTIFICATION

Je communique et valorise mon certificat en :

Etant référencé sur le site internet de l'ICPF & PSI - www.certif-icpf.org rubrique «Retrouver un certifié»
Bénéficiant de la communication de CESI Certification et de l'ICPF & PSI
Utilisant le certificat et les supports pour valoriser mon professionnalisme
En intégrant le groupe Business Club de l'ICPF & PSI dédié aux certifiés

RDV sur www.cesi-certification.fr

CESI certification - 30 rue Cambronne – 75015 Paris
Tél : 01 44 19 23 14 – contact@cesi-certification.fr

23 CENTRES EN FRANCE : Aix-en-Provence, Arras, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris, Rouen, Toulouse